



Une année de réflexion a été nécessaire pour imaginer le fonctionnement, faire un état des lieux, définir un projet et son évaluation, interroger les familles puis les informer des modalités, obtenir l'approbation du conseil municipal, du conseil d'école et des autorités académiques, recruter les personnels salariés et trouver les bénévoles...

T.A.P

Temps d'Activités Péri-scolaires (T.A.P)

Un soir par mois le comité de pilotage présidé par le maire, composé d'élus de la commission d'enseignement dont l'adjointe déléguée, d'enseignantes dont la directrice, et les parents d'élèves élus a été réuni. Les TAP consistent en trois ateliers facultatifs d'une heure dont profitent les enfants chaque semaine. Ces ateliers sont encadrés par des salariés

(cirque, sport, musique), par des personnels municipaux, par des bénévoles qualifiés actifs ou retraités. Ils sont renouvelés à la fin de chaque période de 7 semaines. Ils sont conduits à la salle de sports, à la garderie, la salle d'évolution de la maternelle ou les classes. L'évaluation du projet en cours d'année et le bilan de fin d'année ont été positifs. Plus de 72% des élèves ont bénéficié des

activités complémentaires payantes (5€ par mois avec tarif dégressif). Le projet reste valable 3 ans. Tous nos remerciements aux parents, aux bénévoles, au personnel municipal qui se sont lancés dans l'aventure, ont participé au comité de pilotage, se sont documentés, formés pour mener à bien des activités péri-scolaires ludiques, épanouissantes et enrichissantes ! Encouragements à ceux qui continuent en 2015-2016 ! ■

